

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 13/05/2013

Date de la convocation:
30/04/2013
Date d'affichage:
02/05/2013

L' an 2013 et le 13 Mai à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 67
En exercice : 67
Votants : 47

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : KOCHER Bernadette à M. KREISS Alfred, WEISS Marie-Line à M. JULLY Jean-Marie

Excusé(s) : Mmes : CLAUSS Murielle, DARNIS Danielle, MATTEL Madeleine, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BASTIAN Marc, BERTRAND Jean-Louis, CHRISTMANN Pascal, FUCHS Thierry, GACKEL Didier, HERRMANN Eric, HOCH Georges, KAUFFER Fabien, KELLER Jacky, LIEHN Gilbert, MARTIN Etienne, MEYER-KUHN Charles, OTT Alexis, PREVOT Dominique, ROHMER Jean-Paul, SCHAEFER Marc, SCHERTZ Christophe, SCHNEIDER Dominique, VOGEL Robert

Secrétaire de séance :
M. KREISS Alfred.

Réf : 083.2013
Vote : A la majorité
Pour : 48
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Non

083.2013 : Projet communal d'extension de parking à Hoelschloch : acte de vente et/ou servitude sur un terrain appartenant à la communauté de communes.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu la demande de la commune de Merckwiller,

Considérant que les terrains concernés, servant uniquement de chemin d'accès à une infrastructure d'assainissement, ont été acquis par l'ex communauté de communes de Pechelbronn au franc symbolique,

Vu l'avis du bureau du 29.04.2013,

Entendu l'exposé du président M. Haas et du maire de Merckwiller,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

Envoyé en préfecture le 24/05/2013

Reçu en préfecture le 24/05/2013

Affiché le

SLO

- De vendre à la commune les terrains suivants à l'€ symbolique, ~~propriétés de la communauté de communes à Merwiller~~, situés à proximité immédiate de la gare de Hoelschloch, frais annexes à la charge de la communes :
Parcelles n° 269, 271 et 273, section 16, lieu-dit Krautgarten,
- Demande au président de solliciter l'avis du service des Domaines préalablement à la signature de l'acte de vente,
- Précise qu'il y a lieu d'établir les servitudes qui s'imposent, et notamment une servitude de passage permettant d'accéder aux terrains et aux équipements d'infrastructure d'assainissement implantés à l'arrière de ces parcelles,
- D'autoriser le président à signer l'acte authentique correspondant.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 21/05/2013

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

